

15 pays où les femmes ne peuvent travailler sans la permission de leur mari

écrit par Christine Tasin | 4 octobre 2013



A lire, un [article](#) faisant le point sur la condition des femmes.

Un passage lumineux ci-dessous :

15 pays où les femmes ne peuvent travailler sans la permission de leur mari :

- Cameroun
- Tchad
- RD Congo
- Gabon
- Guinée
- Mauritanie
- Niger
- Soudan
- Iran
- Syrie

- Bolivie
- Cisjordanie & Gaza
- Emirats Arabes Unis
- Koweït
- Jordanie

La question du jour est : combien de pays non musulmans sur ces 15 pays ?

On appréciera en passant le relativisme affiché par l'auteur de l'article qui pose, à la fin de l'article, des questions sur l'Europe et le temps mis à accepter l'égalité hommes-femmes dans certains pays, laissant sous-entendre "il faut bien que jeunesse se passe", même à l'échelle des pays.

Sauf que... nul homme, nul système européen n'a inventé de vitrioler les femmes qui osaient sortir seules ; sauf que... nul homme, nul système européen n'a inventé d'interdire aux femmes éducation et soins médicaux ; sauf que... nul homme, nul système européen n'a inventé de lapider les femmes adultères ; sauf que... nul homme, nul système européen n'a inventé de burqa ; sauf que... nul homme, nul système européen n'a inventé un système de SMS envoyé au mari de toute femme qui sort de son pays...

Sauf que, dans notre civilisation, au premier siècle avant J.C. la belle Cléopâtre (descendante du grec Ptolémée, qui vivait à la grecque et imposait à l'Egypte le mode de vie grec) s'habillait comme elle le voulait, prenait tel amant qui lui plaisait, parlait une multitude de langues et n'avait rien à envier à nos modernes thésardes quant aux connaissances scientifiques ; sauf que Aristophane, au Vème siècle avant Jésus-christ, inventait la belle Lysistrata, qui avait mené une grève de l'amour pour que les hommes cessent de faire la guerre ; sauf que Marguerite de Navarre, au XVème siècle, était une femme de lettres indépendante qui écrivait des histoires [parlant d'amour](#) et de sexe ; sauf que Olympe de Gouges, au XVIIIème siècle écrivait la Déclaration des Droits

de la femme ; sauf que Emilie du Châtelet, amie et compagne de Voltaire, mathématicienne et physicienne, traduisait Newton, faisait du grec, du latin, de l'allemand, gérait parfaitement son domaine où son mari mettait plus que rarement les pieds...

Même si toutes ces femmes n'avaient pas le droit de vote elles étaient fabuleusement libres.

Parce que notre civilisation le permet. Au contraire de l'islam.

Christine Tassin